Conseil d'établissement

Séance ordinaire du 18 septembre 2024
Tenue au local 1058, à 18h30

PROCÈS-VERBAL

Sont présents :

Mmes	Jessika Robinson	Représentante des parents
	Mélissa Jalbert	Représentante des parents
	Élyse Marchand	Représentante des parents
M.	Mathieu Roberge	Représentant des parents
	Louis-François Caron	Représentant des parents
Mmes	Annie Martel	Représentante des professionnels
	Laurence Mathon	Représentante du soutien
	Maryse Fournier	Représentante des enseignants
	Valérie L'Espérance-Trudel	Représentante des enseignants
	Angélique Desroches	Représentante des enseignants
	Chloé Trudel	Représentante des élèves
	Laurie Proulx	Représentante des élèves

Sont aussi présents :

Mme	Mélanie Tschanz	Directrice adjointe
M.	Pierre Goulet	Directeur
Mme	Véronique Guilbert	Secrétaire de rencontre

Sont absents :

Mmes	Jessica Côté	Représentante des enseignants
	Marie-Ève Martel	Représentante des parents (substitut)
	Mélanie Langlois	Représentante des parents (substitut)
	Geneviève Mayer	Représentante des parents (substitut)
M.	Jean-François Houde	Représentante des parents (substitut)

1. Présences et quorum

M. Goulet souhaite la bienvenue à tous les membres et ouvre la séance après avoir constaté que tous ont reçu leur convocation dans les délais prévus et qu'il y a quorum.

2. Questions du public

Aucune question du public, mais M. Pierre Goulet prend le temps d'expliquer les principales règles et fonctionnement des rencontres de conseil d'établissement pour les deux représentantes des élèves.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour 🗁

1 Présences et quorum;
2 Questions du public;
3 Adoption de l'ordre du jour;
4 Choix d'un(e) président(e) et son remplaçant;
5 Adoption du procès-verbal du 5 juin 2024;
6 Suivi du dernier procès-verbal;
7 Correspondance;
8 Rapport de la direction
   a. Élèves
   b. Soutien
   c. Professionnel
   d. Enseignants
   e. Direction
9 Sujet de discussion
   a. Formation obligatoire des membres du CÉ;
   b. Dénonciation d'intérêt des membres;
   c. Règles de régie interne;
   d. Calendrier des séances régulières;
   e. Rapport annuel des activités 2023-2024;
   f. Projet éducatif, information pour les nouveaux membres;
   g. Liste téléphonique des membres;
   h. Budget CÉ
   i. Activités et sorties
10 Affaires diverses
   a. Cahier CCQ 2e sec.
   b. Aide financière MRC
11 Date et lieu de la prochaine séance;
12 Levée de l'assemblée.

CONSIDÉRANT QUE le directeur et la présidente ont élaboré un projet d'ordre du jour pour la réunion ordinaire du 18 septembre 2024;

CONSIDÉRANT QUE M. Pierre Goulet présente l'ordre du jour avec l'ajout au point 10.a. Cahier CCQ 2e sec. et 10. b. Aide financière à la MRC.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mathieu Roberge que l'ordre du jour soit adopté.

112-CE-24-25/01

4. Choix d'un(e) président(e) et son remplaçant

a. Procédure d'élection au poste de président(e) du conseil d'établissement

M. Pierre Goulet explique que ce doit être un parent qui se propose ou qui est proposé par quelqu'un. On explique ce qu'implique le rôle de président(e). Ce sont cinq réunions (minimum) durant l'année scolaire. Il est possible que le président soit appelé à représenter l'école lorsque nécessaire.

b. Élection au poste de président(e) du conseil d'établissement

Mathieu Roberge propose Jessika Robinson; celle-ci accepte.

Comme il n'y a pas d'autres propositions, Jessika Robinson est élue présidente du conseil d'établissement pour l'année 2024-2025.

Sous la proposition de Mathieu Roberge, il est accepté à l'unanimité que Jessika Robinson soit élue présidente du conseil d'établissement de l'école Le Tremplin pour l'année scolaire 2023-2024.

112-CE-24-25/02

c. Élection au poste de vice-président(e) du conseil d'établissement

Élyse Marchand se propose comme vice-présidente.

Il est accepté à l'unanimité que Élyse Marchand soit élue vice-président du conseil d'établissement de l'école Le Tremplin pour l'année scolaire 2023-2024.

DE MANDATER, la secrétaire de la rencontre, Mme Véronique Guilbert, afin qu'elle informe le Centre de services scolaire Chemin-du-Roy des noms de la nouvelle présidente et vice-présidente du conseil d'établissement de l'école Le Tremplin pour l'année scolaire 2024-2025.

112-CE-24-25/03

5. Lecture et adoption du procès-verbal de la réunion du 5 juin 2024 — 112-CE-24-25/04

À la suite de la lecture du procès-verbal de la rencontre du 5 juin dernier, sous la proposition de Annie Martel, celui-ci est adopté à l'unanimité.

6. Suivi du dernier procès-verbal

M. Pierre Goulet fait une rétrospective sommaire sur le dernier procès-verbal. Aucune question n'est soulevée à ce sujet par les membres du conseil d'établissement à la suite de la lecture de celui-ci.

7. Correspondance

Aucune correspondance.

8. Rapports

a. Élèves;

Laurie Proulx nous informe de la tenue de la 1ère rencontre du comité des élèves. Cette année, ce conseil est formé de 2 élèves par niveau et certains assisteront même à des rencontres du conseil des élèves de 6e année afin d'améliorer leur inclusion. Elle souligne également le bon déroulement de la rentrée scolaire en précisant que nos élèves devront toutefois améliorer l'intégration des nouveaux arrivants et leur ouverture aux autres cultures.

b. Soutien;

Laurence Mathon appuie que la rentrée a permis de constater quelques problèmes de racisme, d'homophobie, misogynie et consommation de substances illégales chez nos élèves de 2e et 3e cycle. Pour contrer ces problèmes, nous avons une équipe stable de 3 TES qui travaillent en collaboration active avec l'équipe de surveillants d'élèves. Ils préparent d'ailleurs le retour d'un comité d'« Anges vagabonds ».

c. Professionnel;

Annie Martel nous parle d'une formation qui a été présentée à tous les membres du personnel de l'école, par notre psychoéducatrice Maïté Gouveia, au sujet des mesures contraignantes et comment agir face à des élèves en crise. Elle mentionne aussi que la conseillère en orientation, Nancy Tremblay, a déjà commencé à rencontrer des élèves de 4e et 5e secondaire pour leur préparation de choix de carrière. Notre psychologue Amélie Saucier prépare un projet de groupes de paroles pour les élèves de 6e année et 1e secondaire. Ce projet a pour objectif d'aider la sensibilisation aux émotions des autres. Amélie a encore une stagiaire cette année. Il s'agit de Rosalie Caron qui est d'ailleurs très proactive avec les élèves. Et du coté de l'orthopédagogie, nous avons dû faire face à un manque d'outils technologiques pour les élèves qui ont des mesures d'aide. Pour l'instant, certains doivent partager leur appareil en attendant de recevoir d'autres appareils.

d. Enseignants;

Maryse Fournier a également constaté une augmentation de propos racistes, homophobes et misogynes qui circulent dans l'école par un petit nombre d'élèves, mais ce dossier est vraiment pris au sérieux aussi par le personnel enseignant. Elle soulève l'idée d'une éventuelle collaboration avec le « Centre de prévention de la radicalisation » qui pourrait venir donner des ateliers à nos élèves dans les cours de CCQ. Angélique Desroches, une nouvelle enseignante en art dramatique, nous partage ses défis pour s'adapter développer des projets avec des groupes nombreux malgré le peu d'heures par cycle horaire accordées à sa matière.

e. Direction;

Pierre Goulet est heureux de débuter l'année avec une équipe complète. Il précise que l'équipe de direction a déjà rencontré des élèves au sujet des problématiques soulevées par les différents membres du personnel et qu'ils ont aussi visité les classes de FMS, Accès-DEP et 5e secondaire pour donner des avertissements. Le but est d'avancer ensemble et travailler sur la rééducation de nos élèves et développer leur empathie. Tout cela se fait dans le but d'augmenter le sentiment de bien-être de nos élèves et diminuer leurs comportements à risques.

9. Sujet de discussion

a. Formation obligatoire des membres du CÉ

M. Goulet explique les différentes capsules web à visionner pour les nouveaux membres ainsi que les fiches complémentaires pour tous. Elles sont disponibles sur le Drive du conseil d'établissement ainsi que sur le site Web du ministère de l'Éducation.

b. Dénonciation d'intérêt des membres

M. Goulet explique le document. Élyse Marchand doit remplir le formulaire de dénonciation d'intérêts en lien avec son emploi à la MRC Des Chenaux.

c. Règles de régie interne

M. Goulet nous explique que les règles de régie interne expliquent le fondement d'un CÉ, son but et nous guide à maintenir la conformité les règles à suivre.

d. Calendrier des rencontres 2024-2025

On suggère que les réunions de conseil d'établissement aient lieu les mercredis, à 18h30, au local 1058 de l'école aux dates suivantes :

1e rencontre : 11 septembre 2024 à 18h30

2e rencontre : 16 octobre 2024 à 18 h 30

3e rencontre : 11 décembre 2024 à 18 h 30

4e rencontre : 12 février 2025 à 18 h 30

5e rencontre : 16 avril 2025 à 18 h 30

Dernière rencontre : 04 juin 2025 à 18 h 30

Sous la proposition d'Élyse Marchand, le calendrier des rencontres est approuvé à l'unanimité.

e. Rapport annuel 2023-2024

M. Pierre Goulet résume que le CÉ s'est réuni à cinq reprises l'année dernière et des sujets d'importance y ont été discutés tels que les différentes activités étudiantes, la grille horaire, les normes et modalités, le projet éducatif, les frais chargés aux parents, le code de vie et le plan de lutte contre l'intimidation.

Sous la proposition de Mélissa Jalbert, le rapport annuel 2023-2024 est approuvé à l'unanimité.

f. Projet éducatif, information pour les nouveaux membres

M. Pierre Goulet nous mentionne que celui-ci a été longuement discuté et travaillé par tous les membres du personnel au courant de l'année dernière. Ensemble, nous avons convenu d'un changement au niveau des quatre valeurs principales soit la collaboration, l'engagement, la persévérance et le respect. Nous continuerons de mettre l'emphase sur les 3 matières principales telles que le français, les mathématiques et l'anglais. Nous avons également comme défis d'améliorer la qualité des communications aux parents ainsi que le savoir-être de chacun. Les principaux objectifs visés sont l'augmentation du pourcentage des élèves qui se sentent bien à l'école et diminuer le pourcentage des cas de violence, d'intimidation et des comportements à risque.

g. Liste téléphonique des membres

Il est convenu que chacun fera la vérification de ses coordonnées inscrites sur une feuille à la sortie de la rencontre auprès de Véronique Guilbert.

h. **Budget CÉ**

Encore cette année, nous proposons un budget de 750$ pour les dépenses du conseil d'établissement tels que le remboursement des frais de gardiennage et de formation pour les membres.

Sous la proposition de Chloé Trudel, le budget du CÉ 2024-2025 a été adopté à l'unanimité.

112-CE-24-25/05

i. Activités et sorties

Mis à part les activités de la rentrée scolaire, 2 sorties sont prévues prochainement sous l'organisation de Nancy Tremblay. La première concerne les élèves des classes FMS et Accès-DEP et iront à la Pépinière forestière de Grandes-Piles pour l'activité « Viens vivre la forêt » pour leur faire découvrir les métiers liés à la forêt. La deuxième sera pour tous les élèves de 5^{e} secondaire qui iront découvrir une multitude de choix de programmes d'études collégiales et professionnelles à la journée « portes ouvertes » du CÉGEP de Trois-Rivières.

Sous la proposition de Laurie Proulx, les 2 sorties ci-haut mentionnées ont été adoptées à l'unanimité.

112-CE-24-25/06

10. Affaires diverses

a. Demande de cahier élève CCQ (ajout)

M. Pierre Goulet demande un ajout aux frais chargés aux parents de 2e secondaire de 20,25$ pour faire l'achat d'un cahier d'exercice aux élèves dans le cadre du nouveau cours de culture et citoyenneté québécoise (CCQ). Valérie L'Espérance-Trudel, qui est l'une des 3 enseignants de ce cours, nous confirme le manque d'outils et de ressources pour les enseignants qui doivent monter du tout nouveau matériel dans le cadre de cette nouvelle matière.

Sous la proposition de Louis-François Caron, il est résolu à l'unanimité que la modification à la facturation scolaire des élèves de 2e secondaire soit approuvée.

112-CE-24-25/07

b. Demande d'aide financière pour le « skate parc » (ajout)

Étant donné toutes les embûches surmontées, le projet d'aménagement de notre skate parc est finalement en train de se réaliser. Toutefois, les coûts finaux sont beaucoup plus élevés que prévus au départ. C'est pourquoi nous aimerions solliciter la MRC Des Chenaux afin de leur demander une aide financière supplémentaire pour ce projet.

Sous la proposition de Jessika Robinson, il est résolu à l'unanimité qu'une demande d'aide financière à la MRC soit approuvée.

112-CE-24-25/08

11. Date et lieu de la prochaine rencontre

La prochaine rencontre aura lieu le 16 octobre 2024 à 18 h 30 au local 1058 (classe de Mme Jacqueline).

12. Levée de l'assemblée **112-CE-24-25/09**

Sous la proposition de Jessika Robinson, la séance est levée à 20 h 23.

Jessika Robinson
Présidente

Pierre Goulet
Directeur